

Réunion pour l'association pour la maison individuelle **L'assainissement non collectif**

La prochaine réunion thématique de l'Ami se tiendra le jeudi 26 février à 20 h 30 au centre socioculturel Jean Savidan de Lannion salle n°1.

Elle portera sur l'assainissement non collectif (individuel). A la fois réglementaire, technique et financière, cette présentation sera animée par des personnes du Conseil général (Satese) et de la Préfecture. En effet, tant les obligations présentes que les évolutions en matière d'assainissement non collectif sont souvent méconnues ; les propriétaires ou maîtres d'ouvrage du domaine de l'habitat pensent d'en remettre aux professionnels du

bâtiment ou aux services des collectivités locales ou départementales, sans s'en sentir réellement responsables. Les incidences financières sur un projet de construction ne sont pas à négliger non plus.

Tout citoyen de ce type d'habitat a une responsabilité de telles installations, que ce soit lors d'un projet de construction, comme par la suite (entretien, exploitation).

Cette réunion n'aura pas ici pour objet de parler de la qualité de l'eau (qui bien évidemment est un volet incident très important des aspects) car d'autres associations le font très bien depuis longtemps.